

FUSION DGI/DGCP :

SE PREPARER A REAGIR CONTRE LA CASSE PROGRAMMEE !

Les choix du nouveau gouvernement sont simples : il s'agit de réduire le rôle et la place de la Fonction Publique d'Etat dans ce pays. Il affirme sa légitimité politique pour le faire. Nous lui opposons la légitimité sociale des organisations syndicales.

Pour cela, il a mis en place 2 outils :

- ➔ **un nouveau périmètre ministériel** avec une réduction à 15 ministères qui consacre la disparition de plusieurs directions générales, l'éclatement du ministère des affaires sociales, la disparition de l'Equipement et des transferts de services entiers d'un ministère à un autre.
- ➔ **la « Révision Générale des Politiques publiques » (RGPP)**. Il s'agit comme le ministre l'a annoncé lui même le 10 juillet « *rien de moins qu'une véritable révolution dans la réforme de l'Etat* ». Le président de la République présidera le Conseil de la modernisation des politiques publiques qui s'appuiera sur les travaux d'équipes d'audit, (inspecteurs des finances, cabinets privés d'expertises comme *Ernst and Young*). Le comité de suivi de ces travaux sera piloté par Claude Guéant, Eric Besson et Michel Pébereau (ancien directeur de BNP Paribas). Ces travaux se feront en lien avec les ministères.
La « RGPP » est un outil de destruction des moyens, du sens et des principes républicains qui fondent les missions et les organisations publiques de l'Etat.

Les 4 premiers chantiers ouverts sont :

- ◆ La fusion des services de renseignements
- ◆ La réforme de la carte judiciaire (implantation des tribunaux)
- ◆ La réduction de la charge administrative sur les entreprises et sur les collectivités locales (« l'impôt papier »)
- ◆ La fusion de la DGI et de la DGCP

Fusion DGI/DGCP : pour des administrations déjà malades des politiques menées, faut-il choisir entre la peste et le choléra ?

Pour cette dernière, le ministre a demandé aux 2 DG de lui faire des propositions à partir de 2 hypothèses de travail : fusion des missions fiscales ou fusion globale des administrations. Il dira sa décision à la fin septembre ou début octobre et le projet sera mis en œuvre dès mars 2008.

La direction de la DGI s'affirme en faveur de la fusion des missions fiscales (autour de la DGI, bien sur !) et celle de la DGCP incline pour la fusion de nos 2 administrations (sous la direction de la CP, on l'avait deviné !).

Quel que soit le « module » retenu, un même préalable sous-tend ces 2 projets : supprimer des milliers d'emplois, resserrer le maillage territorial et harmoniser par le bas les garanties statutaires des agents de nos 2 administrations.

Contrairement aux organisations corporatistes « d'employés supérieurs » qui ont exprimé leurs options égoïstes, la CGT refuse de choisir entre la peste et le choléra !

Leurs expressions diverses font fi de l'intérêt général et défendent des logiques boutiquières, voire de pure collaboration à la réduction des effectifs.

Et rien, bien évidemment, sur l'avenir des missions, sur le mode de pilotage des services, sur les moyens pour l'accomplissement des missions, sur les garanties statutaires des agents et sur les rémunérations.

Que deviennent le rapport entre les administrations et les usagers, la conception du rôle de l'Etat ?

Pour une réaction syndicale unitaire et d'ampleur à la hauteur des enjeux !

Les premiers à faire les frais de la fusion, quelle qu'elle soit, ce seront les agents (dégradation des conditions de travail, restriction drastique des garanties statutaires, nouvelles règles de gestion, carrières et rémunérations). Il est urgent de ne pas les laisser faire !

La fusion DGI/CP appelle une réponse **commune** des agents de la DGI et de la CP;

Les revendications sont les mêmes qu'on soit à la DGCP ou à la DGI !

Contre la fusion DGI/CP et avec l'arrêt des suppressions d'emplois, nous revendiquons le maintien :

- ➡ **de la séparation de l'ordonnateur et du comptable ;**
- ➡ **de la séparation de l'assiette et du recouvrement de l'impôt ;**
- ➡ **des 2 administrations séparées DGI et CP ;**
- ➡ **de tous les sites de la DGI et de la CP pour un service public de proximité et un maillage du territoire correspondant aux besoins de la population ;**
- ➡ **et l'amélioration des règles de gestion propres à chaque administration.**

Tous ces points, garants d'une bonne moralité de la gestion de l'argent public, feront l'objet de développements et argumentaires à destination des collègues et des usagers dans les prochaines semaines.

Qu'est ce qu'on fait ?

Cela ne veut pas dire que tout doit rester en l'état. La situation dans les services n'est pas au beau fixe, c'est le moins qu'on puisse dire dans cette rentrée morose. Les annonces de nouvelles suppressions d'emplois couplées avec des départs très nombreux à la retraite videront de nouveau les services.

Sur la base de ces revendications, la CGT entend continuer à agir pour la défense et l'amélioration du service public, fiscal, foncier et financier.

C'est tout le contraire qu'ils veulent faire ! Le préalable posé d'emblée est « *d'économiser* » des emplois. Le reste ne sera que de l'enrobage pour justifier les suppressions d'emploi.

Peu leur importe que ça marche ! L'autre volet de cette réforme, c'est la poursuite des fermetures de services de proximité.

La CGT du Trésor et des Impôts d'Ille-et-Vilaine se sont rencontrées début juillet et ont diffusé dans les services **un tract commun**.

La CGT du Trésor a déjà adressé **un courrier personnalisé aux élus** concernés par les fermetures programmées en 2008 (**Bécherel, Combourg, La Guerche de Bretagne, Louvigné du Désert, Montauban de Bretagne, Plélan le Grand et Retiers**). Des premiers rendez vous sont programmés avec le Conseil général, un député, un sénateur et des maires.

Une réunion commune de la commission exécutive du SNADGI-CGT35 et du bureau du SNT-CGT35 a eu lieu le 6 septembre avec comme décision un appel commun à des **HMI inter directionnelles sur tout le département dès l'annonce par le ministre de sa décision**.

Ces HMI, **ouvertes à tous les agents (DGI et agents de la CP de la résidence et des trésoreries proches)**, auront lieu **sur tous les sites DGI et tous les hôtels des finances du département** (Rennes, Montfort, Fougères, Redon, Vitré, les 2 sites de St Malo).

Pourront y participer les agents de la CP de la résidence et des perceptions proches. Ces HMI que nous souhaitons les plus massives possibles débattront des moyens pour organiser :

- ▶ **l'information dans et hors de nos administrations (agents, public, élus, presse) ;**
- ▶ **la construction de la démarche unitaire pour l'action avec les personnels et leurs syndicats.**

Nous avons des valeurs, des conceptions de la fiscalité et du service public, des revendications à porter pour l'amélioration des missions et des conditions de vie au travail, ainsi que pour la réelle reconnaissance des qualifications et l'augmentation des salaires.